

## Handicap et santé

« Améliorons la prise en charge des personnes en situation de handicap »

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, chers collègues, chers amis,  
Bonjour !

C'est un grand plaisir et un honneur d'ouvrir cette journée avec vous, et je remercie Pascal Leroux et Elsa Fagot de m'avoir fait confiance. Je dois reconnaître que prendre la parole n'est pas un exercice facile pour moi. Mais aujourd'hui, je me sens très heureuse d'être à cette place: parce que je me sens légitime.

En effet pour aborder le sujet de la prise en charge des personnes en situation de handicap on doit partir dans 3 directions:

la personne en attente de soin,  
le soignant et les aidants,  
les politiques publiques.

Il s'avère que je remplis les 3 cases !!!

1° la personne, celle qui a besoin de soins, qui me rappelle toutes les difficultés que j'ai dû résoudre, ne serait ce par exemple que cette année quand j'ai dû faire vérifier ma vision et que mon fauteuil ne passait pas sous la table d'examen ophtalmologique, comme pour les mammographies; mais par ailleurs je pense aussi aux bonnes surprises comme récemment l'annonce de la mise en place du service « Handi consult » au GHH.

2° le soignant.... j'ai à l'esprit les prises en charges de Personnes en situation de handicap dans mon cabinet avec leurs besoins spécifiques et les limites auxquelles elles et moi étions confrontées, impliquant la nécessité d'une meilleure connaissance de la personne et des adaptations indispensable.

Et je me souviens tout comme beaucoup parmi vous des difficultés que nous avons rencontrées quand il a fallu remplir le dossier de mise en accessibilité de nos cabinets.

3° la société, la législation. J'ai la chance d'être élue à la ville du Havre et membre de la Commission communale d'accessibilité, et je suis témoin et parfois actrice du souci constant de notre ville pour devenir plus inclusive avec l'inévitable contrainte des freins financiers techniques administratifs.

Je vois passer les dossiers d'accessibilité et toutes leurs failles.

Récemment un membre de la commission d'accessibilité a retenu notre attention sur le problème des tickets de file d'attente que l'on trouve dans certains cabinets ou laboratoire ou pharmacie, pour une personne non voyante:

absence de repaire pour trouver le distributeur et quand bien même elle a son ticket elle n'en voit pas le n° ni l'écran qui lui indique son tour...Et oui ce cas n'a pas été envisagé dans la législation.

Alors matin j'ai envie de vous dire 2 mots: Bravo et Courage

Bravo parce que c'est la première fois que ce sujet fait l'objet d'une journée entière aux JMH.

La prise en charge du Handicap un sujet qui semble évident aujourd'hui; urgent et pourtant c'est une histoire récente:

-en 1970 des parents d'enfants myopathes visionnent avec

stupéfaction un film suédois mettant en scène un fauteuil électrique

-en 1973 Marcel Thorel membre de l'AFM importe illégalement dans

son coffre de voiture le premier fauteuil roulant électrique . Par la suite il va créer la première entreprise d'importation de fauteuil.

-en 1975 le 30 juin Simone Veil fait voter la loi installant l'AAH allocation adulte handicapé , l'AES allocation d'étude spéciale devenue par la suite l'AEEH et la COTOREP.

-en 2005 avec la loi sur l'égalité des chances, la condition des personnes en situation de handicap prend un autre virage.

-en 2019 une nouvelle dimension apparaît. La loi parle maintenant ... non plus d'intégration mais d'inclusion:

ce n'est plus à la personne handicapée de chercher, organiser sa place là où la société le lui permet mais c'est la société qui est organisée telle que la Personne en situation de handicap y trouve automatiquement sa place. Cette vision sociétale quasi philosophique remet à mes yeux la personne en situation de handicap dans sa dimension pleine et entière de citoyen.

Alors Bravo parce que aujourd'hui c'est bien cette même ambition d'inclusion qui vous anime.

Courage

Courage, parce que vous vous attaquez à un grand chantier;  
Vous entrez dans un monde qui est une véritable galaxie aux nombreuses planètes

Autant de planètes que de situations de handicap auxquels vous allez être confrontés .

Pour bien soigner une personne en situation de handicap il convient d'abord de la connaître, d'identifier et de connaître le handicap dont elle souffre ce qui n'est pas chose facile devant la multiplicité des situations , chacune restant unique.

Le soin auprès d'une personne en situation de handicap c'est un soin à la carte.

Uniques et multiples

car il y a une constellation de handicap physiques mentaux psychiques sensoriels cognitifs....

Des handicap visibles /invisibles , complexes /multiples

Des handicap acquis, accidentels, congénitaux, génétiques, évolutifs ou non douloureux ou non

Des handicap de l'enfant de l'adulte, du senior

Autrement dit un véritable puzzle de mille pièces toutes différentes les unes des autres et un puzzle en trois D

trois dimensions, oui, selon que l'on se place comme je le disais tout à l'heure

Du côté de la personne en situation de handicap,

Du côté du soignant et des aidants,

Du côté des politiques publiques, des institutions, maillons indispensables à la bonne organisation de ces soins.

Alors courage pour résoudre ce puzzle 1000 pièces en 3D !!!

Pour conclure ce petit mot je souhaite rappeler que l'origine étymologique du mot handicap c'est « Hand in cap » autrement dit « main dans le chapeau ».

Cette image peut faire penser à la main qui plonge dans le chapeau et qui tire au sort un ticket, ticket gagnant ou perdant.

Le handicap, question de chance ou de malchance, question de hasard de fatalité...

Pourquoi pas?

Mais en fait cette expression, la main dans le chapeau, fait référence à un jeu de troc au 16<sup>ème</sup> siècle en Angleterre où un intermédiaire rétablissait une équité entre les 2 personnes qui voulaient échanger des objets.

Un intermédiaire qui rétablit l'équité....quelle belle image !

D'ailleurs par la suite, le terme handicap va être utilisé pour toute action visant à rendre plus équitable une confrontation notamment dans le sport, tennis, golf, et courses hippiques

Le sens médical n'apparaît que dans les années 50 pour remplacer le terme d'infirmité.

Handicap : Malchance/ Fatalité

Ou bien

Handicap : Équité /intermédiaire

Notre société française par la loi de 2005 sur l'égalité des chances nous a montré qu'elle ne se résigne plus à la fatalité. Elle nous engage dans un chantier ambitieux celui de redonner à chacun la chance de trouver la place qui lui revient.

Ce chantier il est ambitieux, il est loin d'être terminé, même plutôt débutant et il a besoin d'hommes et de femmes qui y travaillent, qui prennent ce rôle d'intermédiaires.

Aujourd'hui par votre présence, vous tous ici faites partie de ce grand chantier:

Merci à tous les intervenants qui vont nous partager leurs savoirs et leurs outils;

Merci à vous le public pour votre présence une journée durant et pour l'intérêt que vous manifestez.

Et j'ai le plaisir de vous donner la parole pour attaquer ce grand chantier!

Merci beaucoup.

